



régionautravail.com
Terrebonne.Mascouche

Chercheurs d'emploi

Employeurs

Événements à venir

Partenaires

Nous joindre

 Outils GRH

 Actualité économique

 **Cyberbulletin**

 Stages et programmes

Cyberbulletin

Mardi 27 février 2007

[Le marché du travail] Comment établir le salaire d'un employé?

À maintes reprises, les employeurs se questionnent sur le salaire à offrir pour attirer ou retenir le personnel. Dans le contexte du faible taux de chômage, additionné de « pénuries » de main-d'œuvre spécialisée dans certains secteurs d'activités, plusieurs dirigeants désirent se positionner selon les moyennes salariales régionales ou nationales.

Existe-t-il des enquêtes? La réponse est affirmative, mais l'on doit déboursier des sommes considérables pour y accéder ou faire partie de certains regroupements sectoriels pour obtenir ces informations. À titre d'exemple, Emploi-Québec, par son service d'Information sur le marché du travail, permet de consulter certaines données provenant d'enquêtes auprès d'employeurs de la région de Lanaudière, de la région métropolitaine et de l'ensemble du Québec : [cliquez ici](#)

En utilisant l'option 1, vous identifiez le poste. Par la suite, à votre gauche, au panorama suivant, vous cliquez sur « statistiques » ou par l'option 3, vous choisissez la région de Lanaudière.

Toutefois, la « réalité du jour » nous rattrape. Sans sous-estimer les diverses enquêtes et études disponibles sur les tendances salariales, nous vous invitons fortement à vous référer aux emplois actuellement disponibles sur le Placement en Ligne vous permettant d'évaluer ce qui est « actuellement » offert en guise d'offres d'emplois s'apparentant aux vôtres.

À votre avis, que fera la personne à la recherche d'un emploi? Le salaire indiqué l'incitera-t-elle à communiquer avec vous en priorité? Décrivez-vous clairement vos avantages sociaux, votre plan de progression, la formation à l'accueil, etc.?

Toutefois, nous pouvons infirmer que le salaire n'est pas le seul élément pris en considération par la personne qui choisira de postuler pour un poste dans votre entreprise.

La notoriété économique et publique de votre entreprise, son

environnement technologique, sa vision organisationnelle, etc. sont autant de facettes qui inspireront la personne à vouloir y travailler et y progresser.

Nous vous proposons quelques petits trucs lors de la rédaction de votre offre d'emploi, apparaissant dans le Placement en ligne ou dans toute autre forme de média;

- Appellation du poste : Le choix précis de l'appellation crée un impact sur la perception des chercheurs d'emplois. À titre d'exemple, utiliser un mauvais titre d'emploi risque de frustrer les postulants et de donner une mauvaise impression. Pour vous guider, nous vous invitons à recourir au site de la Classification Nationale des Professions (<http://www23.hrdc-drhc.gc.ca/2001/f/groups/index.shtml>) afin de valider plus précisément les tâches de votre poste.
- Principales fonctions : Compte tenu de l'espace limité pour décrire les nombreuses tâches, il est préférable d'énumérer les plus importantes en mentionnant les outils et équipements disponibles afin de permettre aux postulants de s'identifier à « votre » technologie ou parc d'équipements. Les personnes avec expérience pourront s'y reconnaître davantage. Également, utiliser une terminologie accessible et non, votre « lexique maison »...
- Exigences et conditions de travail: À ce chapitre, le ou la postulant(e) devra saisir la valeur de votre offre par rapport au marché et percevoir la possibilité d'améliorer sa situation, par l'accès à des programmes de développement de compétences, d'une progression salariale, d'avantages sociaux, etc.

Plusieurs affichent leur poste en indiquant en guise de salaire : « à discuter » ! Cette imprécision comparativement à d'autres offres d'emplois mentionnant clairement le salaire offert, pourrait vous porter préjudice, car elle peut supposer à la fois un salaire intéressant ou... inférieur à la moyenne.

Selon les commentaires des employeurs présents aux deux journées du Salon de l'Emploi, les visiteurs posent beaucoup de questions. Comme nous le rappelons constamment, le faible taux de chômage nous oblige à adopter des stratégies d'attraction plus agressives et à véhiculer une information plus complète.

Faites vous-mêmes l'expérience. Allez sur le Placement en ligne d'Emploi-Québec et comparez les offres d'emplois similaires à la vôtre. Laquelle choisiriez-vous? La vôtre?

[<< retour](#)